

**La Direction de l'Insertion et de l'Économie Solidaire
vous informe sur l'allocation de rentrée sportive pour les enfants
(Pass'Sport)**



Votre enfant veut faire partie du club de natation ou de football mais l'adhésion est trop chère ?

→ L'aide de **50 €** pour une inscription dans un club sportif est prolongée **jusqu'au 28 février 2022** pour permettre aux adeptes de sports d'hiver d'en bénéficier.

L'aide est pour les enfants de 6 à 17 ans dont les familles perçoivent :

- l'Allocation de rentrée scolaire (ARS)
- l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)
- l'allocation adulte handicapé (AAH)

Les personnes de 16 à 30 ans bénéficiaires de :

l'allocation aux adultes handicapés (AAH)

Pour plus d'infos : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14916>

**Pour toute information, contacter La Direction de l'Insertion et de
l'Économie Solidaire Au 02 62 50 88 00 poste 860**

(*) Entre la date de diffusion et celle de réception de cette information, le poste peut avoir été dépourvu. Il vous appartient de vous informer auprès de la structure mentionnée ci-dessus et porteuse de l'offre.

Vous avez besoin d'un accompagnement dans vos démarches ?
N'hésitez pas, vous pouvez contacter la Direction de l'Insertion et de l'Économie
Solidaire/PIJ
02 62 50 88 00 – poste 860 pour un accompagnement personnalisé